

APERÇU.

COMPOSANTS COUVERTS⁴

	Platine	Or	Groupe motopropulseur
Essieu moteur avant et arrière	●	●	●
Composants de véhicule électrique (chargeur de batterie, moteur électrique, etc.)	●	●	●
Composants électriques	●	●	●
Direction	●	●	
Freins	●	●	
Climatisation	●	●	
Suspension avant et arrière	●	●	
Systèmes de refroidissement	●	●	
Systèmes électriques de pointe	●	●	
TOUS LES COMPOSANTS DU VÉHICULE ³ (SAUF CEUX FIGURANT SUR LA LISTE D'EXCLUSIONS) ⁴	●		

Avantages supplémentaires

Assistance routière 24 heures sur 24	●	●	●
Location de véhicule	●	●	●
Mises à jour logicielles	●	●	●

● Compris dans votre plan⁴

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant MINI agréé, visitez le site www.MINIfinance.ca ou composez le 1 866 378-6464.

- 1 Les coûts liés à tout élément matériel nécessaire ou fourni lors d'une intervention d'urgence couverte, y compris, mais sans s'y limiter, le carburant et les clés de remplacement, sont à la charge du client.
- 2 Le remorquage en raison d'une panne mécanique est couvert jusqu'à 100 kilomètres par incident, jusqu'au concessionnaire ou au centre de service MINI le plus proche.
- 3 Les pièces de rechange seront des pièces approuvées par MINI.
- 4 Vous trouverez les spécifications de la couverture dans votre contrat, y compris les limitations et les exclusions applicables.
- 5 La durée de couverture applicable aux véhicules neufs commence à la date de mise en service. La durée de couverture applicable aux véhicules d'occasion commence à la date de mise en service. La durée de couverture applicable aux véhicules d'occasion qui ne sont plus couverts par la garantie d'origine du fabricant commence à la date de début du contrat et au kilométrage du véhicule à la date de l'achat. Les durées offertes varient selon le modèle de véhicule. Des limitations peuvent s'appliquer.

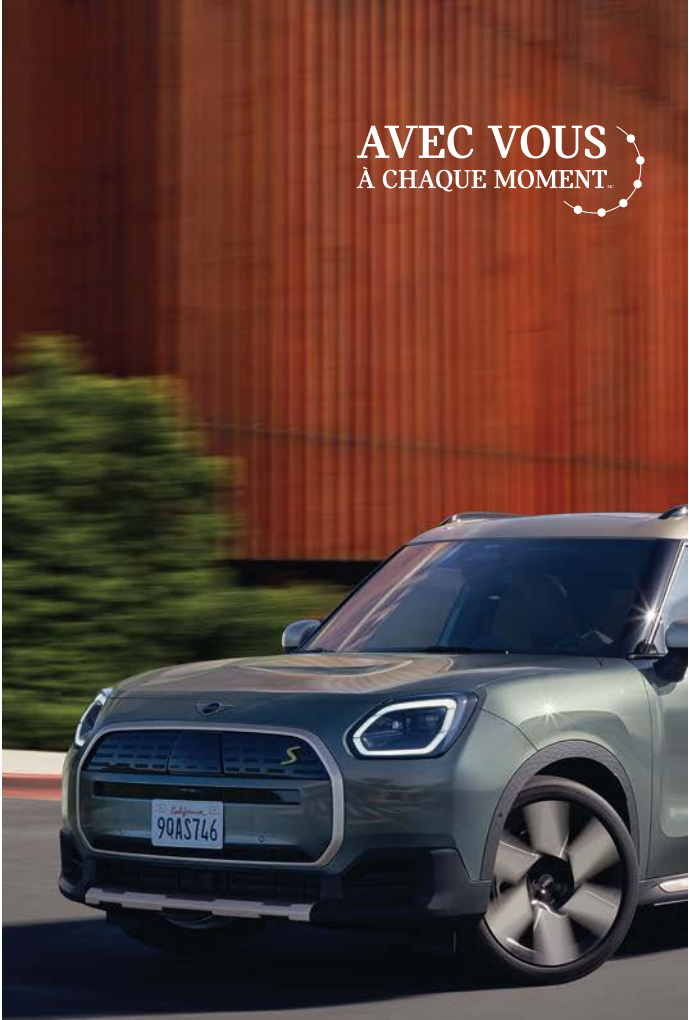
La Protection contre les bris mécaniques (PBM) pour VÉ de MINI est facultative et n'est pas une couverture d'assurance. Toutes les transactions liées à la PBM pour VÉ de MINI sont régies uniquement par les dispositions du contrat de PBM pour VÉ de MINI (le « contrat »). Ce document fournit des renseignements généraux sur la Protection contre les bris mécaniques (PBM) pour VÉ de MINI et ne doit pas être utilisé comme source unique d'information lors de l'achat de services. Vous trouverez toute l'information concernant les durées, les modalités et les services particuliers, y compris les restrictions et les exclusions, dans votre contrat. Les services offerts peuvent varier d'une province à l'autre. Ce ne sont pas tous les modèles de véhicules qui peuvent faire l'objet d'un contrat de service. Pour en savoir plus, communiquez avec votre détaillant.

Le débiteur ou le fournisseur du contrat est MINI Canada inc.
50 Ultimate Drive, Richmond Hill (Ontario) L4S 0C8, 1 844 611-6490.
L'administrateur du contrat est le Groupe financier LGM, dont l'adresse est le 1021, rue West Hastings, bureau 400, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 0C3.

©2025 MINI Canada inc. « MINI », le logo MINI, les noms de modèles MINI et toutes les autres images et marques ainsi que tous les autres symboles liés à MINI et sont la propriété exclusive et des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence.

MINI-MBP-EV-B2C-0525-R1F

AVEC VOUS
À CHAQUE MOMENT.



PROTECTION
CONTRE LES BRIS
MÉCANIQUES POUR VÉ.

Pour les véhicules électriques neufs
et d'occasion.

SERVICES FINANCIERS MINI



POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME.

- Il permet au client de payer les coûts des réparations futures au prix d'aujourd'hui.
- Seules des pièces originales approuvées par MINI sont utilisées pour réparer votre véhicule.
- Les réparations sont effectuées par des techniciens certifiés de MINI.
- La couverture est valide partout au Canada et aux États-Unis continentaux.
- Votre contrat peut être remboursé en totalité au cours des 30 jours suivant l'achat.
- Tous les avantages supplémentaires, y compris la Location de véhicule et l'Assistance routière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, entrent en vigueur au moment de l'achat^{1, 2}.
- Si vous vendez votre véhicule à titre privé, votre Protection contre les bris mécaniques pour VÉ de MINI peut être transférée au prochain propriétaire⁴.
- Un véhicule bien entretenu couvert par la Protection contre les bris mécanique pour VÉ de MINI a une valeur de revente accrue.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant MINI agréé, visitez le site www.MINIfinance.ca ou composez le 1 866 378-6464.



ALLÉGEZ LA COMPLEXITÉ DES RÉPARATIONS SUR VOTRE VÉ.

La protection contre les bris mécaniques pour VÉ de MINI vous protège en cas de réparations imprévues au-delà de la garantie du fabricant.

En cas de panne, vous n’avez qu’à vous rendre chez un détaillant ou un centre de service autorisé MINI au Canada ou dans la région continentale des États-Unis. Les techniciens certifiés MINI utiliseront des pièces authentiques approuvées par MINI³ pour réparer votre véhicule.

Personnalisez votre couverture en fonction de vos besoins⁵ :

- Véhicules électriques neufs : jusqu’à 7 ans ou 200 000 km.
- Véhicules électriques d’occasion : jusqu’à 4 ans ou 80 000 km.

NIVEAUX DE COUVERTURE.

PLATINE

Une protection complète qui procure une tranquillité d’esprit absolue. Tous les composants sont couverts sauf ceux figurant sur la courte liste d’exclusions.

OR

Couverture élaborée des composants du groupe motopropulseur ainsi que d’autres composants principaux du véhicule, qui coûtent cher à réparer.

GROUPE MOTOPROPULSEUR

Couverture des principaux composants du groupe motopropulseur de votre VÉ MINI.

Des exclusions s’appliquent : Les bris mécaniques couverts par la garantie du fabricant de votre véhicule ou causés par un accident, un acte de vandalisme, des conditions météorologiques, un manque d’entretien ou des conditions préexistantes⁴.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES.

En plus d’offrir une couverture exceptionnelle pour votre véhicule électrique, la Protection contre les bris mécaniques pour VÉ de MINI comprend de nombreux avantages supplémentaires.

Assistance routière 24 heures sur 24¹

- ✓ Remorquage²
- ✓ Déverrouillage des portes
- ✓ Treuillage

Location de véhicule

Nous couvrirons les frais de location d’un véhicule pendant que le vôtre est en réparation (60 \$ par jour, jusqu’à cinq jours).

Mises à jour logicielles

Nous couvrirons le coût de certaines mises à niveau logicielles pour réparer les systèmes existants, comme les indicateurs de défectuosité, et pour améliorer les fonctionnalités de votre MINI.

Transfert

Si vous vendez votre véhicule, la Protection contre les bris mécaniques pour VÉ de MINI est transférable au prochain propriétaire privé, moyennant des frais de 100 \$.

LES RÉPARATIONS IMPRÉVUES PEUVENT SE PRODUIRE PLUS RAPIDEMENT QU’ON POURRAIT PENSER.

Les pannes mécaniques se produisent souvent lorsque vous vous y attendez le moins, et les réparations peuvent être chères. Grâce à la Protection contre les bris mécaniques pour VÉ de MINI, vous profiterez des avantages suivants :

- La tranquillité d’esprit de savoir que bon nombre de défaillances de pièces et de pannes mécaniques subies par votre véhicule électrique MINI sont couvertes.
- Grâce à une couverture transférable à un nouveau propriétaire privé, vous maximisez la valeur de revente de votre MINI.
- L’Assistance routière 24 heures sur 24 vous permet de reprendre la route le plus rapidement possible.



COMPOSANTS COUVERTS⁴

	Platine	Or	Groupe motopropulseur
Essieu moteur avant et arrière (et toutes les pièces internes comprises à l'intérieur du carter de l'essieu moteur)			
Carters d'essieu moteur	●	●	●
Arbre d'essieu	●	●	●
Arbres de boîte de vitesses	●	●	●
Joint universels	●	●	●
Joint homocinétiques	●	●	●
Roulements de roues et moyeux	●	●	●
Bagues et joints d'étanchéité	●	●	●
Composants de véhicule électrique			
Moteur électrique	●	●	●
Câbles haute tension fournis par le fabricant	●	●	●
Convertisseur de puissance continu-alternatif	●	●	●
Chargeur de batterie	●	●	●
Générateurs	●	●	●
Composants électriques			
Régulateur de tension	●	●	●
Solénoïde, relais et entraînement	●	●	●
Faisceaux de fils électriques du compartiment moteur	●	●	●
Module d'allumage électronique	●	●	●
Interrupteur d'allumage	●	●	●
Moteurs d'essuie-glace avant et arrière	●	●	●
Pompe à lave-glace et interrupteur	●	●	●
Commutateurs des phares arrière	●	●	●
Commutateurs des phares avant	●	●	●
Commutateur des clignotants	●	●	●
Interrupteur multifonction	●	●	●
Interrupteur de vitesse du ventilateur de chaufferette et du climatiseur	●	●	●
Régulateur du chauffage manuel et du climatiseur	●	●	●
Climatisation			
Condensateur	●	●	
Compresseur	●	●	
Conduits et boyaux du climatiseur	●	●	
Évaporateur	●	●	
Interrupteur haut et bas du compresseur et du détendeur	●	●	
Soupape de dilatation	●	●	
Réservoir déshydrateur et accumulateur; huile, liquides de refroidissement et fluide de l'échangeur de chaleur	●	●	
Échangeur, s'il est requis pour la réparation d'une composante figurant sur la liste ci-dessus	●	●	
Bagues et joints d'étanchéité	●	●	



La batterie de votre véhicule électrique MINI (le cas échéant) est couverte pendant 8 ans ou 160 000 km (120 000 km pour les batteries de véhicule électrique de 3^e et 4^e génération), selon la première éventualité, en vertu de la garantie du fabricant de votre MINI. Pour en savoir davantage, communiquez avec votre détaillant MINI.

COMPOSANTS NON COUVERTS PAR LE PROGRAMME PLATINE⁴.

- Accessoires
- Téléphones cellulaires, clé et télécommande de déverrouillage, équipement audio (non installé en usine), capteurs de pression des pneus.
- Composants liés à l'entretien
- Batteries, disques et tambours de frein, ampoules, fusibles, poignées des portes et du coffre arrière, balais d'essuie-glace, dispositifs de retenue de sécurité.
- Éléments esthétiques
- Verre, lentilles de phare, projecteurs scellés, joints d'étanchéité de porte, garnitures, moulures, métal brillant, chrome, revêtement de siège et tapis, peinture, ornements extérieurs, pare-chocs, panneaux de carrosserie métalliques, châssis et éléments structuraux.

Direction			
Tous les composants internes contenus dans le boîtier de direction ou la crémaillère de direction et les pignons	●	●	
Fusées de direction	●	●	
Embouts de biellette de direction et sabots	●	●	
Arbres de colonne de direction supérieurs et inférieurs	●	●	
Raccords	●	●	
Soupape de commande	●	●	
Bagues et joints d'étanchéité	●	●	
Freins			
Maître-cylindre et réservoir	●	●	
Soupape de répartition de freinage	●	●	
Étriers de frein à disque	●	●	
Cylindres de roue	●	●	
Soupape de dosage	●	●	
Unité de contrôle hydraulique ABS	●	●	
Module de contrôle électronique ABS	●	●	
Accumulateur et pompe	●	●	
Bagues et joints d'étanchéité	●	●	
Suspension avant et arrière			
Bras de suspension inférieurs et supérieurs	●	●	
Arbres de bras de suspension et paliers ou coussinets	●	●	
Rotules d'articulation supérieures et inférieures	●	●	
Bras radial et coussinets	●	●	
Barres de torsion et supports ou coussinets	●	●	
Barre stabilisatrice, biellettes et coussinets	●	●	
Tige et soutien	●	●	
Systèmes de refroidissement			
Ventilateur	●	●	
Radiateur de chauffage	●	●	
Moteur de soufflerie	●	●	
Soupape de commande d'eau chaude	●	●	
Bagues et joints d'étanchéité	●	●	
Échangeur de chaleur entre les liquides de refroidissement	●	●	
Systèmes électriques de pointe			
Système électronique d'ouverture à télécommande	●	●	
Régulateur de contrôle automatique de température	●	●	
Groupe d'instruments électroniques	●	●	
Jauges	●	●	
Compteur kilométrique électronique	●	●	

Distributeur	●	●	
Module du régulateur de vitesse, transducteur, servocommande et amplificateur	●	●	
Module de gestion du groupe motopropulseur	●	●	
Moteur des phares	●	●	
Moteur de vitre à commande électrique	●	●	
Moteur de siège électrique	●	●	
Moteur des miroirs à commande électrique	●	●	
Ensemble moteur d'antenne à commande électrique et mât d'antenne	●	●	
Moteur du toit décapotable	●	●	
Moteur du toit ouvrant à commande électrique	●	●	
Interrupteurs des vitres à commande électrique	●	●	
Interrupteur d'allumage du régulateur de vitesse	●	●	
Interrupteurs des sièges électriques	●	●	
Interrupteurs des miroirs à commande électrique	●	●	
Interrupteur du désembueur arrière	●	●	
Actionneurs et interrupteurs de verrouillage des portes automatiques	●	●	
Radio (y compris la radio par satellite installée en usine, SiriusXM) et tout système Bluetooth, CarPlay et Android Auto	●	●	
Systèmes de surveillance sur 360 degrés	●	●	
Système ConnectedDrive	●	●	
Groupe d'instruments (KOMBI)	●	●	
Système d'information interactif MINI	●	●	
Système d'affichage tête haute	●	●	
Caméra intérieure	●	●	
Commutateurs de colonne de direction	●	●	
Système d'utilisation des lumières	●	●	
Système d'exploitation MINI	●	●	
Systèmes de guidage routier de pointe			
Tous les systèmes de guidage routier de pointe : mode de conduite assistée, assistance sur route, assistant de changement de voie, assistant de maintien de voie, détection active d'angle mort et plus encore	●		
Direction de pointe			
Servodirection électrique	●		
Capteurs de vitesse des roues ABS	●		
Suspension avant et arrière de pointe			
Amortisseurs, jambes de force et supports de jambe de force	●		
Systèmes de retenue supplémentaires			
Tous les composants	●		
TOUS LES COMPOSANTS DU VÉHICULE ³	●		
(SAUF CEUX FIGURANT SUR LA LISTE D'EXCLUSIONS) ⁴			

Programme Platine

Couverture supérieure.
Exemples de composants additionnels couverts :

- Système de guidage routier de pointe
- Coussins de sécurité gonflables
- Éléments des sièges chauffants
- Actionneur de commande de chauffage et ventilation
- Capteur de hayon mains libres
- Ports USB installés en usine
- Régulateurs de vitres
- Réservoir et gicleurs de lave-vitre
- Ensemble de loquets de porte et cylindres de serrure
- Boîtier à fusibles et module de distribution de l'alimentation
- Système automatique d'allumage des phares
- Télécommande de déverrouillage sans clé
- Modules de commande des accessoires électriques



La photo est uniquement utilisée à titre d'exemple.